

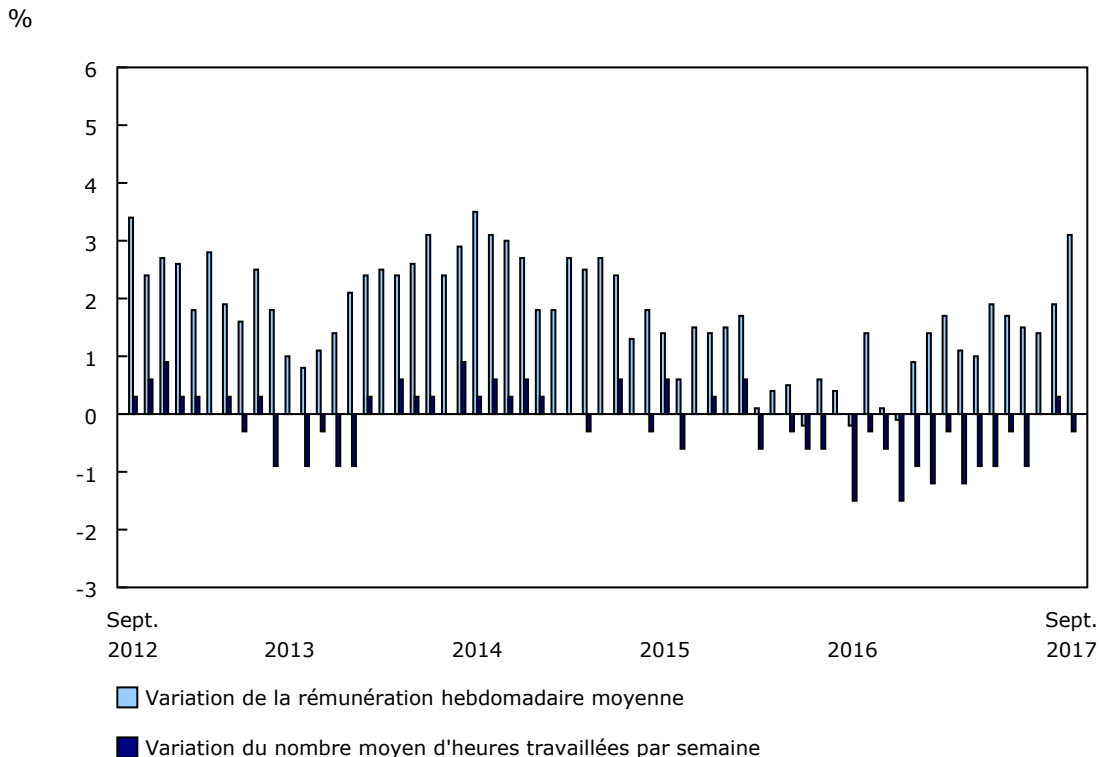
Emploi, rémunération et heures de travail, septembre 2017

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 30 novembre 2017

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles s'est établie à 986 \$ en septembre, en hausse de 1,0 % par rapport au mois précédent. Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération s'est accrue de 3,1 %.

Graphique 1

Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne et du nombre moyen d'heures travaillées par semaine



Source(s) : Tableau CANSIM 281-0063.

En général, la variation de la rémunération hebdomadaire s'explique par divers facteurs, y compris la croissance des salaires, les variations de la composition de l'emploi par secteur, par profession et par niveau d'expérience, ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

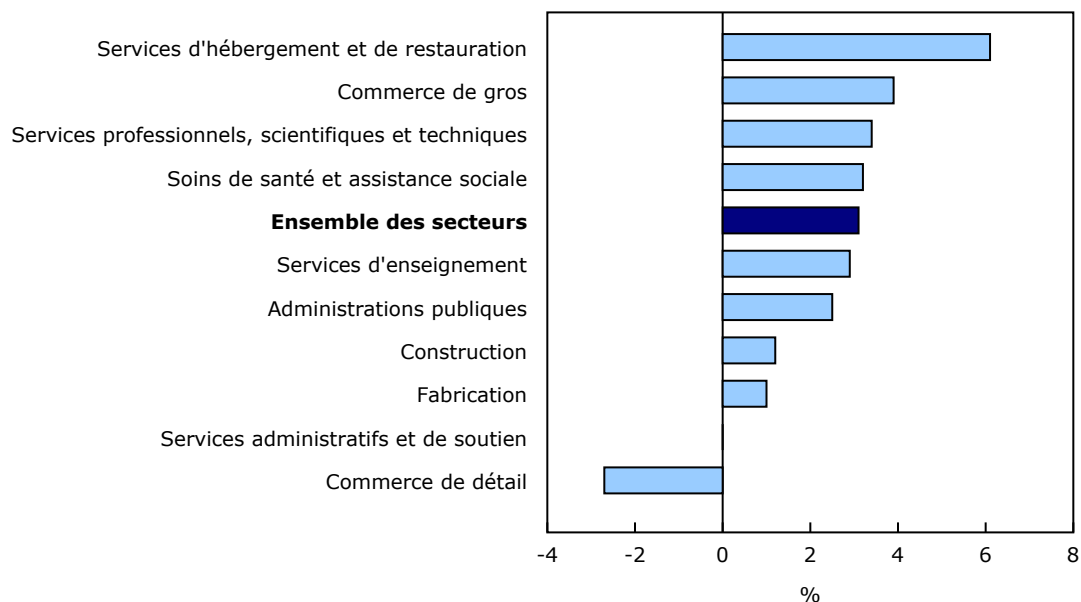
Les employés salariés non agricoles ont travaillé en moyenne 32,7 heures par semaine en septembre, soit un nombre d'heures pratiquement inchangé par rapport au mois précédent et à 12 mois plus tôt.

Rémunération hebdomadaire moyenne par secteur

Comparativement au mois de septembre 2016, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans 6 des 10 principaux secteurs d'activité, et la hausse la plus prononcée a été observée dans les services d'hébergement et de restauration. Parallèlement, la rémunération a diminué dans le commerce de détail, alors qu'elle a peu varié dans la construction, la fabrication et les services administratifs et de soutien.



Graphique 2
Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne dans les 10 principaux secteurs, septembre 2017



Source(s) : Tableau CANSIM 281-0047.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans les services d'hébergement et de restauration a augmenté de 6,1 % pour atteindre 394 \$, sous l'effet des hausses en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. Les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint, soit la plus grande industrie de ce secteur, ont contribué le plus à l'augmentation.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans le commerce de gros a augmenté de 3,9 % pour s'établir à 1 206 \$. Cette hausse est principalement attribuable aux grossistes de machines, de matériel et de fournitures. L'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont contribué le plus à l'augmentation de la rémunération dans ce secteur.

Dans les services professionnels, scientifiques et techniques, la rémunération moyenne a augmenté de 3,4 % pour s'établir à 1 354 \$. Cette croissance est principalement attribuable à la hausse observée dans les services de comptabilité, de préparation de déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye. Des hausses prononcées ont été observées en Ontario et au Québec.

Dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, la rémunération s'est accrue de 3,2 % pour atteindre une moyenne de 889 \$ par semaine. La hausse la plus marquée de la rémunération a été observée dans les hôpitaux ainsi que dans les services de soins ambulatoires. Le Québec et l'Ontario sont les provinces qui ont contribué le plus à la croissance dans ce secteur.

Pour les employés salariés dans les services d'enseignement, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 2,9 % pour s'établir à 1 050 \$. Les universités et les écoles primaires et secondaires ont contribué le plus à cette hausse d'une année à l'autre.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans les administrations publiques a augmenté de 2,5 % pour s'établir à 1 261 \$, surtout en raison des augmentations enregistrées dans les administrations publiques locales, municipales et régionales. La rémunération a également connu une croissance marquée dans les administrations publiques provinciales et territoriales. Parmi les provinces, l'Ontario a affiché la hausse la plus forte dans ce secteur.

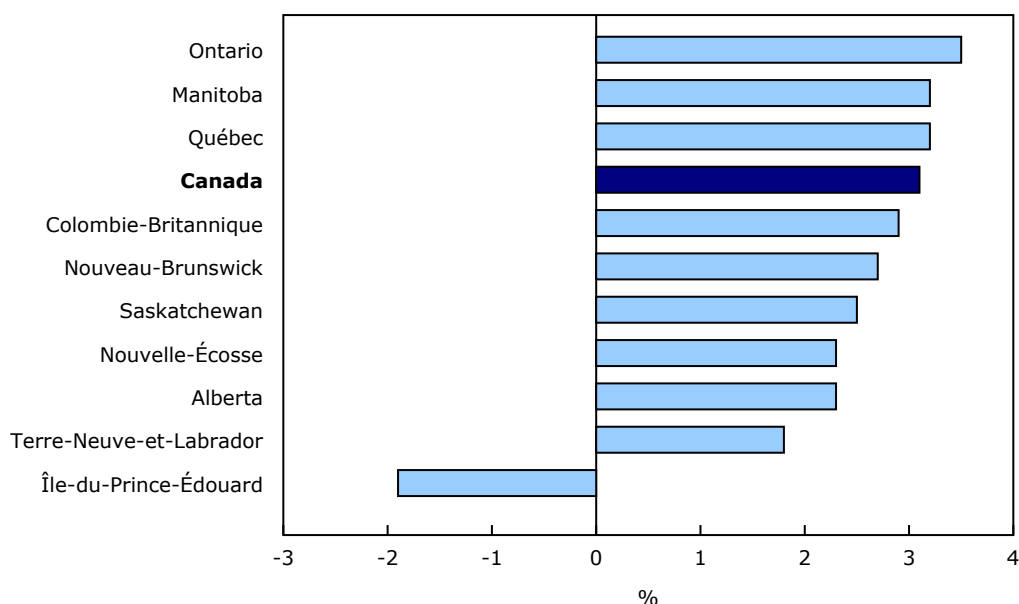
En revanche, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le commerce de détail a diminué de 2,7 % pour s'établir à 554 \$, surtout dans les magasins de détail divers et les magasins de marchandises diverses. Ce recul est principalement attribuable aux baisses enregistrées en Ontario et au Québec.

Dans les plus petits secteurs d'activité, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de la finance et des assurances s'est accrue de 8,7 % pour atteindre 1 359 \$, ce qui s'explique en partie par un niveau relativement faible de la rémunération en septembre 2016. Ce secteur a contribué le plus à la hausse de la rémunération à l'échelle nationale. La croissance s'est répartie dans la majorité des provinces et était principalement attribuable à l'augmentation observée dans les sociétés d'assurance et les entreprises d'intermédiation financière.

Rémunération hebdomadaire moyenne par province

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en septembre, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles a augmenté dans neuf provinces, et les hausses les plus fortes ont été enregistrées en Ontario, au Manitoba et au Québec. Au cours de la même période, la rémunération a connu une baisse à l'Île-du-Prince-Édouard.

Graphique 3
Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne par province, septembre 2017



Source(s) : Tableau CANSIM 281-0049.

En Ontario, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 3,5 % pour s'établir à 1 005 \$. La hausse s'est répartie dans la majorité des industries, plus particulièrement dans les secteurs de la finance et des assurances, des services professionnels, scientifiques et techniques et des administrations publiques. La majeure partie de cette augmentation a été observée au cours de la période de juillet à septembre 2017.

La rémunération hebdomadaire moyenne au Manitoba s'est accrue de 3,2 % pour s'établir à 916 \$ par semaine, surtout en raison des hausses observées dans le secteur du transport et de l'entreposage ainsi que dans celui de la finance et des assurances.

Au Québec, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 3,2 % pour s'établir à 910 \$. Les soins de santé et l'assistance sociale, les services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que la finance et les assurances sont les secteurs qui ont contribué le plus à cette augmentation.

La rémunération hebdomadaire moyenne en Colombie-Britannique a augmenté de 2,9 % pour atteindre 947 \$. La rémunération a connu une hausse dans la majorité des principaux secteurs d'activité; le commerce de gros, la construction et les services d'enseignement sont les secteurs ayant contribué le plus à cette augmentation.

Au Nouveau-Brunswick, la rémunération a augmenté de 2,7 % pour s'établir à 897 \$. La rémunération a connu une croissance marquée dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, de la construction ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques. La totalité de cette hausse a été observée au cours de la période de juin à septembre 2017.

En Saskatchewan, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 2,5 % pour atteindre 1 014 \$. Parmi les principaux secteurs d'activité, les services d'enseignement et la fabrication ont contribué le plus à cette augmentation.

La rémunération en Nouvelle-Écosse a augmenté de 2,3 % pour s'établir à 871 \$, et les hausses les plus importantes ont été enregistrées dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ainsi que dans le secteur de la finance et des assurances. Il s'agit du troisième mois consécutif où le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale est celui qui a contribué le plus à la hausse de la rémunération observée dans la province.

En Alberta, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 2,3 % pour atteindre 1 142 \$, surtout en raison des augmentations du nombre d'emplois et de la rémunération dans le secteur à rémunération élevée de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz. Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en septembre, le nombre d'emplois dans ce secteur a connu une croissance marquée de 10 200 (+10,5 %). Une hausse de la rémunération a également été observée dans d'autres secteurs, notamment dans le commerce de gros ainsi que les services immobiliers et services de location et de location à bail.

Dans le cas des employés salariés à Terre-Neuve-et-Labrador, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 1,8 % pour s'établir à 1 035 \$. Les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques sont les secteurs qui ont contribué le plus à cette augmentation. Par ailleurs, un recul dans le secteur de la construction a modéré l'augmentation globale observée dans la province.

En revanche, la rémunération à l'Île-du-Prince-Édouard a diminué de 1,9 % pour atteindre 815 \$. La fabrication et le commerce de détail sont les secteurs qui ont contribué le plus à cette baisse. La diminution globale observée dans la province a été tempérée par une hausse marquée dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.

Emploi salarié non agricole par secteur

Le nombre total d'emplois salariés non agricoles s'est accru de 23 800 (+0,1 %) par rapport à août. Le nombre d'employés salariés a connu une croissance marquée dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, de la fabrication ainsi que des services d'hébergement et de restauration. Parallèlement, le nombre d'emplois salariés a diminué dans les secteurs du commerce de détail ainsi que des services administratifs et de soutien.

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en septembre, le nombre d'employés salariés a progressé de 344 300 (+2,1 %), ce qui constitue une troisième hausse consécutive d'une année à l'autre de 2,0 % et plus. Des hausses ont été observées dans l'ensemble des 10 principaux secteurs, celui de la fabrication venant en tête (+36 800 ou +2,5 %), suivi du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (+36 400 ou +1,9 %). Le

nombre d'emplois salariés a également connu une croissance marquée dans les secteurs des services d'enseignement (+36 100 ou +2,9 %), des services professionnels, scientifiques et techniques (+34 600 ou +4,0 %), de la construction (+33 300 ou +3,4 %) ainsi que des services d'hébergement et de restauration (+31 700 ou +2,5 %).

Mettre l'accent sur l'EERH et l'EPA : le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en septembre, le rythme de croissance de l'emploi a été semblable dans le cadre des deux enquêtes mensuelles de Statistique Canada qui produisent des données sur l'emploi, soit l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) et l'Enquête sur la population active (EPA).

Au cours de cette période, par exemple, les deux enquêtes ont permis de constater des tendances similaires de l'emploi dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. Selon l'EERH, le nombre d'employés salariés dans ce secteur a augmenté de 1,9 % et suit une tendance à la hausse depuis avril, tandis que la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 3,2 %. Parallèlement, l'EPA a révélé une croissance d'une année à l'autre semblable de l'emploi total (+2,1 %) dans ce secteur.



Dans le but de souligner le 150^e anniversaire du pays, Statistique Canada propose des instantanés de notre riche histoire statistique.

L'évolution de l'emploi dans le secteur du commerce de gros et de détail

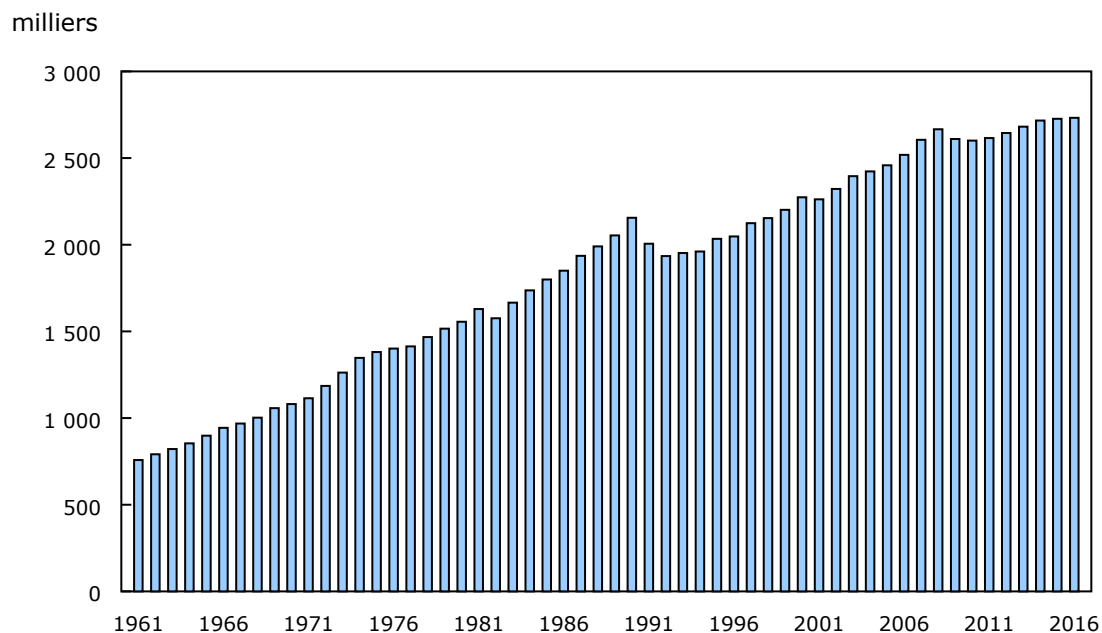
Le secteur du commerce de gros et de détail représente une importante composante de l'industrie des services au Canada. Les grossistes vendent des marchandises à d'autres entreprises, alors que les détaillants vendent des biens au public en plus petites quantités.

En 1911, le secteur du commerce de gros et de détail représentait environ 10 % de la main-d'œuvre canadienne, comparativement à 34 % pour l'agriculture et à 17 % pour la fabrication. À partir du début des années 1950, l'économie s'est éloignée du secteur des biens pour se concentrer davantage dans la production des services. L'emploi total a augmenté de 28 % au cours de la période de 1946 à 1960, alors que le nombre de personnes travaillant dans le secteur des services s'est accru de 72 %. En 1961, le secteur du commerce de gros et de détail comptait 758 000 employés salariés et représentait 16 % de l'ensemble des emplois salariés au Canada.

De 1961 à 1990, le secteur du commerce de gros et de détail a continué de croître de façon constante, comprenant une part croissante de l'emploi salarié au Canada. En 1990, le secteur comptait 2,2 millions d'employés salariés et représentait 19 % des emplois au Canada. Quoique le nombre d'employés dans le secteur du commerce de gros et de détail ait continué d'augmenter de 1990 à 2016 (atteignant 2,7 millions en 2016), la proportion d'emplois dans le secteur a légèrement baissé depuis la crise financière de 2008. En 2016, 17 % des employés salariés au Canada occupaient un emploi dans ce secteur, comparativement à 18 % en 2008.

Sources : « La population active : 100 ans d'histoire ». *Tendances sociales canadiennes* (**11-008-X**), tableau D8-85 de la publication *Statistiques historiques du Canada* (**11-516-X**) et tableaux CANSIM **281-0005**, **281-0015** et **281-0024**.

Graphique 4 Nombre d'employés salariés travaillant dans le commerce de gros et de détail, Canada, 1961 à 2016



Note(s) : Les données pour la période de 1961 à 1982 utilisent les moyennes annuelles de données mensuelles non désaisonnalisées. Les données pour la période de 1983 à 2000 sont classées selon la Classification type des industries (CTI) de 1980. Les données pour la période de 2001 à 2016 utilisent le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2012.

Source(s) : Tableaux CANSIM [281-0015](#) (données pour la période de 1961 à 1982), [281-0005](#) (données pour la période de 1983 à 2000) et [281-0024](#) (données pour la période de 2001 à 2016).

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, le monde a officiellement entrepris la mise en œuvre de l'[Agenda 2030 pour le développement durable](#), le plan d'action axé sur la transformation des Nations Unies qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Le plan est fondé sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est la combinaison d'un recensement d'environ un million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada et des résultats de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui recueille des données à partir d'un échantillon de 15 000 établissements. Les données pour les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales sont recueillies à partir de divers fichiers administratifs fournis par ces administrations. Le principal objectif de l'EERH est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Cette analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

À la suite de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances affichées par les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées. L'élimination de l'effet des variations saisonnières facilite les comparaisons. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'ensemble des salariés non agricoles portent sur tous les salariés rémunérés à l'heure, les employés à salaire fixe ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées dans une catégorie du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées dans une catégorie du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Dans chaque communiqué, les données pour le mois de référence en cours peuvent faire l'objet d'une révision. Les données du mois précédent ont été révisées. Les utilisateurs sont invités à solliciter et à utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Tableaux de données CANSIM en temps réel

Les tableaux de données CANSIM en temps réel 281-8023, 281-8026, 281-8047 et 281-8063 seront mis à jour le 11 décembre. Pour obtenir plus de renseignements, consulter le document [Tableaux de données CANSIM en temps réel](#).

Prochaine diffusion

Les données d'octobre sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 20 décembre.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Septembre 2016	Août 2017 ^r	Septembre 2017 ^p	Août à septembre 2017	Septembre 2016 à septembre 2017	Août à septembre 2017	Septembre 2016 à septembre 2017
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	956,08	976,53	985,95	9,42	29,87	1,0	3,1
Foresterie, exploitation et soutien	1 139,87	1 147,18	1 113,98	-33,20	-25,89	-2,9	-2,3
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	2 074,42	2 104,08	2 110,60	6,52	36,18	0,3	1,7
Services publics	1 697,39	1 929,21	1 964,89	35,68	267,50	1,8	15,8
Construction	1 202,48	1 207,83	1 217,26	9,43	14,78	0,8	1,2
Fabrication	1 089,36	1 087,02	1 100,15	13,13	10,79	1,2	1,0
Commerce de gros	1 160,53	1 205,82	1 206,33	0,51	45,80	0,0	3,9
Commerce de détail	569,02	556,04	553,77	-2,27	-15,25	-0,4	-2,7
Transport et entreposage	1 021,66	1 071,81	1 064,69	-7,12	43,03	-0,7	4,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 267,61	1 263,81	1 261,61	-2,20	-6,00	-0,2	-0,5
Finance et assurances	1 249,50	1 345,37	1 358,63	13,26	109,13	1,0	8,7
Services immobiliers, de location et de location à bail	986,25	980,40	1 011,32	30,92	25,07	3,2	2,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 310,23	1 314,21	1 354,28	40,07	44,05	3,0	3,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 346,46	1 657,38	1 690,51	33,13	344,05	2,0	25,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	787,39	785,11	787,59	2,48	0,20	0,3	0,0
Services d'enseignement	1 021,10	1 045,56	1 050,21	4,65	29,11	0,4	2,9
Soins de santé et assistance sociale	862,01	886,63	889,45	2,82	27,44	0,3	3,2
Arts, spectacles et loisirs	577,72	592,28	619,63	27,35	41,91	4,6	7,3
Services d'hébergement et de restauration	371,01	385,34	393,82	8,48	22,81	2,2	6,1
Autres services, sauf les services d'administrations publiques	790,38	814,15	802,98	-11,17	12,60	-1,4	1,6
Administrations publiques	1 230,12	1 261,63	1 261,35	-0,28	31,23	0,0	2,5
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 016,28	1 029,56	1 034,66	5,10	18,38	0,5	1,8
Île-du-Prince-Édouard	830,15	815,72	814,56	-1,16	-15,59	-0,1	-1,9
Nouvelle-Écosse	851,42	869,00	871,04	2,04	19,62	0,2	2,3
Nouveau-Brunswick	873,29	894,05	896,83	2,78	23,54	0,3	2,7
Québec	881,82	908,38	910,05	1,67	28,23	0,2	3,2
Ontario	971,14	990,37	1 004,80	14,43	33,66	1,5	3,5
Manitoba	887,10	913,84	915,54	1,70	28,44	0,2	3,2
Saskatchewan	989,49	1 010,65	1 013,87	3,22	24,38	0,3	2,5
Alberta	1 116,43	1 133,27	1 142,01	8,74	25,58	0,8	2,3
Colombie-Britannique	919,84	939,01	946,95	7,94	27,11	0,8	2,9
Yukon	1 036,36	1 112,17	1 098,92	-13,25	62,56	-1,2	6,0
Territoires du Nord-Ouest	1 398,91	1 410,57	1 427,37	16,80	28,46	1,2	2,0
Nunavut	1 254,68	1 331,68	1 351,80	20,12	97,12	1,5	7,7

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau CANSIM [281-0063](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Septembre 2016	Août 2017 ^r	Septembre 2017 ^p	Août à septembre 2017	Septembre 2016 à septembre 2017	Août à septembre 2017	Septembre 2016 à septembre 2017
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	16 027,3	16 347,9	16 371,6	23,8	344,3	0,1	2,1
Foresterie, exploitation et soutien	39,4	39,7	39,8	0,1	0,4	0,2	1,1
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	187,5	203,3	204,4	1,1	16,9	0,5	9,0
Services publics	119,6	119,4	119,6	0,3	0,1	0,2	0,1
Construction	968,4	1 002,2	1 001,7	-0,6	33,3	-0,1	3,4
Fabrication	1 485,8	1 516,8	1 522,6	5,8	36,8	0,4	2,5
Commerce de gros	773,8	783,9	781,4	-2,5	7,6	-0,3	1,0
Commerce de détail	1 962,3	1 990,2	1 984,9	-5,2	22,7	-0,3	1,2
Transport et entreposage	741,3	754,9	755,7	0,8	14,4	0,1	1,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	334,9	335,9	336,2	0,3	1,4	0,1	0,4
Finance et assurances	724,2	726,8	727,2	0,4	3,0	0,1	0,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	292,9	296,8	297,3	0,4	4,4	0,2	1,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	865,5	896,9	900,1	3,2	34,6	0,4	4,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	97,0	95,4	95,1	-0,3	-1,9	-0,3	-2,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	789,8	807,4	802,2	-5,2	12,4	-0,6	1,6
Services d'enseignement	1 258,6	1 279,3	1 294,7	15,4	36,1	1,2	2,9
Soins de santé et assistance sociale	1 890,7	1 920,7	1 927,1	6,4	36,4	0,3	1,9
Arts, spectacles et loisirs	286,7	294,5	294,3	-0,2	7,7	-0,1	2,7
Services d'hébergement et de restauration	1 280,2	1 306,2	1 311,9	5,7	31,7	0,4	2,5
Autres services, sauf les services d'administrations publiques	538,2	543,0	544,2	1,3	6,1	0,2	1,1
Administrations publiques	1 071,7	1 087,5	1 086,3	-1,2	14,6	-0,1	1,4
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	223,2	219,2	219,3	0,1	-3,9	0,0	-1,7
Île-du-Prince-Édouard	63,9	66,4	66,0	-0,5	2,0	-0,7	3,1
Nouvelle-Écosse	405,1	410,7	410,2	-0,5	5,2	-0,1	1,3
Nouveau-Brunswick	309,0	313,5	311,4	-2,1	2,4	-0,7	0,8
Québec	3 552,7	3 611,2	3 611,9	0,7	59,3	0,0	1,7
Ontario	6 229,7	6 361,5	6 377,2	15,7	147,5	0,2	2,4
Manitoba	594,7	601,2	601,5	0,3	6,8	0,0	1,1
Saskatchewan	479,4	478,5	480,0	1,6	0,6	0,3	0,1
Alberta	1 959,4	2 000,0	2 001,1	1,1	41,7	0,1	2,1
Colombie-Britannique	2 148,0	2 219,8	2 227,8	8,0	79,9	0,4	3,7
Yukon	21,2	22,7	21,9	-0,8	0,7	-3,4	3,5
Territoires du Nord-Ouest	26,4	27,1	26,8	-0,3	0,4	-1,2	1,6
Nunavut	14,8	16,0	16,4	0,5	1,7	3,0	11,3

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Source(s) : Tableau CANSIM [281-0063](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [281-0023](#), [281-0026](#), [281-0029](#), [281-0032](#), [281-0035](#), [281-0037](#), [281-0039](#), [281-0047](#) à [281-0049](#), [281-0063](#), [284-0001](#) et [284-0003](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5202](#).

Il est également possible de consulter un [tableau sommaire](#).

Les Statistiques sur les postes vacants d'août ([5202](#)) de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail sont maintenant disponibles dans [CANSIM](#).

Il est possible d'obtenir plus d'information sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail ainsi que des Statistiques sur les postes vacants dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Dominique Dionne-Simard au 613-618-9411 (dominique.dionne-simard@canada.ca) ou le Service à la clientèle, sans frais au 1-866-873-8788 (statcan.labour-travail.statcan@canada.ca), Division de la statistique du travail.